



## Communiqué N° 05/UEC/R/VR-AAC/DFST/2023

Il est porté à la connaissance du Public que les recrutements des étudiants pour le compte de l'année académique 2023-2024 sont ouverts à la Faculté des Sciences et Technologies (FST) de l'Institut Universitaire Évangélique du Cameroun (IUEC) à Mbouo-Bandjoun dans les Cycles de BTS, Licence et Master dans le domaine des Sciences Biomédicales et Médico-Sanitaires. La Licence et le Master sont sous la tutelle académique de l'Université de Ngaoundéré et la Licence Professionnelle en Ingénierie Biomédicale et Energétiques sont sous la tutelle académique de l'Université de Dschang.

### 1 - BTS en Sciences de la Santé

- Sciences Infirmières ;
- Santé de reproduction/Sage-Femme ;
- Kinésithérapie ;
- Techniques de Laboratoire et d'analyse Médicale ;
- Radiologie et Imagerie Médicale.

### 2 - Licence en Sciences Biomédicales et Médico-Sanitaires

#### Options :

- Biologie Clinique ;
- Santé Publique ;
- Sciences Infirmières ;
- Santé de Reproduction ;
- Nutrition et Diététique ;
- Analyses Médicales ;
- Pharmacologie Clinique.

### 3 - Licence Professionnelle en Ingénierie Biomédicale et Energétique

#### Options :

- Maintenance Hospitalière ;
- Contrôle Qualité et Certification ;
- Ingénierie Energétique ;

### 4 - Master Professionnel en Sciences Biomédicales

- Master en Biologie Clinique Approfondie ;
- Master en Cytopathologie Clinique ;
- Master en Santé Publique et Epidémiologie ;
- Master en Sciences de la Nutrition ;
- Master en Pharmacologie Clinique ;
- Master en Sciences Infirmières ;
- Master en Santé de Reproduction.

Les dossiers de candidature sont reçus dans les quatre centres de dépôt suivants :

- **Ouest** : Université Évangélique du Cameroun, Mbouo/Bandjoun ;
- **Douala** : Direction Nationale de l'Enseignement de l'EEC, derrière le collège Alfred Saker ;

- **Yaoundé** : CIPCRE, 2<sup>ème</sup> étage immeuble Éditions CLE, face Crédit Foncier ;
- **Ngaoundéré** : Département des Sciences Biomédicales, Faculté des Sciences ;
- **En ligne** à [www.uecam.org](http://www.uecam.org)

### **Conditions à remplir**

#### **A - Admission au Cycle de BTS en Sciences Medico-Sanitaires**

Peuvent être admis en première année, les candidats titulaires d'un Baccalauréat A, C, D, E, F7, F8 ou du GCE Advanced Level ou tout autre diplôme équivalent reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur. Pour être admis en deuxième ou troisième année, le candidat doit avoir suivi avec succès la première et la deuxième année dans la filière sollicitée.

#### **B - Admission au Cycle Licence Professionnelle en Sciences Biomédicales, Medico-Sanitaires en Ingénierie Biomédicale et Energétique**

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires d'un Baccalauréat C, D, E, F7, F8 ou du GCE Advanced Level en 3 matières scientifiques ou de tout autre diplôme équivalent reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur. Outre ces diplômes, les titulaires d'un Baccalauréat F1, F2 et F3 sont éligibles pour la Licence Professionnelle en Ingénierie Biomédicale et Energétique.

Peuvent être admis au niveau 2, les personnes ayant suivi avec succès une première année d'études médicales, biomédicales ou médico-sanitaires et Ingénierie Biomédicale ou Energétique.

Peuvent être admis au niveau 3, les personnes ayant suivi avec succès une première et une deuxième année d'études médicales, biomédicales, médico-sanitaires, Ingénierie Biomédicale et Energétique, ou être titulaires du diplôme de Brevet de Technicien Supérieur (BTS/HND) dans la spécialité sollicitée, ou être titulaires du diplôme d'Infirmier Diplômé d'Etat (IDE) ou de Technicien Medico Sanitaire (TMS).

#### **C - Admission au Cycle Master**

Peuvent être admis au niveau 4 (Master 1) dans les filières Biologie Clinique Approfondie, Cytopathologie Clinique, Santé Publique et Epidémiologie, Pharmacologie Clinique, Sciences de la Nutrition, Sciences Infirmières et Santé de Reproduction, les candidats titulaires d'une Licence dans l'un des domaines suivants : Sciences Biomédicales, Sciences Médico-Sanitaires, Biochimie ou Biologie Animale.

Peuvent être admis au niveau 5 (Master 2) de ces mêmes filières, les titulaires d'un Master 1 obtenu en Sciences Biomédicales, Biochimie ou en Biologie Animale selon les cas. Par ailleurs, le candidat doit disposer d'un sujet et d'un Directeur pour ses travaux choisis à l'IUEC ou à la Faculté des Sciences de l'Université de Ngaoundéré. La codirection est possible.

### **Composition du dossier de candidature**

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- **Dossier de candidature pour l'inscription au Cycle de BTS et en 1<sup>ère</sup> année de Licence**
  - 1 fiche de candidature dûment remplie, à retirer à l'Institut Universitaire Evangélique du Cameroun (Service de la Scolarité de la Faculté des Sciences) ou à télécharger sur le site web de l'IUEC : [www.uecam.org](http://www.uecam.org) ;
  - 1 photocopie de l'acte de naissance ;
  - 1 photocopie du BAC ou du GCE Advanced Level ;

- 1 photocopie du Probatoire ou du GCE Ordinary Level ;
- 1 photocopie du relevé des notes du BAC ou du GCE A/L ;
- 2 photos d'identité 4 x 4.
- 1 quittance de paiement des frais d'étude de dossier non remboursables d'un montant de Fcfa 5 000 (Pour BTS) ou 10 000 (Pour 1<sup>ère</sup> année Licence), payable à la BICEC Bafoussam compte n° 43289335001-45 ;
- 1 enveloppe A4 portant le Nom du candidat et la formation sollicitée.

➤ **Pièces spécifiques à l'inscription en 2<sup>ème</sup> année de Licence**

En plus des pièces de candidature en 1<sup>ère</sup> année, les candidats à l'inscription en 2<sup>ème</sup> Année doivent fournir 1 photocopie certifiée conforme du relevé de notes de 1<sup>ère</sup> année d'étude.

➤ **Pièces spécifiques à l'inscription en 3<sup>ème</sup> année de Licence**

En plus des pièces de candidature en 1<sup>ère</sup> année, les candidats à l'inscription en 3<sup>ème</sup> année doivent fournir :

- 1 photocopie certifiée conforme des relevés de notes de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> Année d'étude dans les filières éligibles ;
- Ou 1 photocopie certifiée conforme du relevé de notes du Brevet de Technicien Supérieur ;
- 1 photocopie certifiée conforme du diplôme de Brevet de Technicien Supérieur ;
- Ou 1 photocopie certifiée conforme du diplôme d'Infirmier Diplômé d'Etat (IDE) ou de Technicien Médico-Sanitaire (TMS) ;

➤ **Pièces spécifiques à l'inscription en Master 1**

En plus des pièces de candidature en 1<sup>ère</sup> année, les candidats à l'inscription en Master 1 doivent fournir :

- 1 photocopie certifiée conforme du diplôme de Licence ;
- 1 quittance de paiement des frais d'étude de dossier non remboursables d'un montant de Fcfa 20 000 (vingt mille), payable à la BICEC Bafoussam, compte N° 43289335001-45 ;

➤ **Pièces spécifiques à l'inscription en Master 2**

En plus des pièces de candidature en 1<sup>ère</sup> année, les candidats à l'inscription en Master 2 doivent fournir :

- 1 photocopie certifiée conforme du relevé de notes de Master 1 ;
- 1 quittance de paiement des frais d'étude de dossier non remboursables d'un montant de Fcfa 20 000 (vingt mille), payable à la BICEC Bafoussam, compte N° 43289335001-45 ;

Les dossiers de candidature sont reçus tous les jours ouvrables jusqu'au 15 novembre 2023.

**Fait à Mbouo/Bandjoun, le 3 août 2023**

Le Recteur,



**Rév. Dr. Jean-Blaise Kenmogne, PhD**  
**Docteur en Droits de l'Homme**

**Contacts utiles : 697 24 32 90 ; 677 93 85 29**